

PROJET - PROJET ROYER - ANTI-JEUNES!



Fatigué d'accrocher des feuilles de vignes sur les statues pour lutter contre la pornographie, Royer, maire de Tours et ministre du Commerce, s'occupe maintenant des apprentis.

Permettre aux patrons d'embaucher des apprentis dès la fin de la 5ème, à partir de 13 ou 14 ans. Permettre aux patrons de nous surexploiter et de nous tenir en laisse le plus tôt possible.

Voilà le but du projet de loi que nous mijote Royer !

NON A LA SUREXPLOITATION

Déjà quand on travaille à 16 ou 17 ans, on est victime des abattements d'âge : pour le même boulot qu'un adulte on est bien moins payé.

Avec la loi Royer, les apprentis de 14 ans devraient se contenter pour le même travail d'un salaire encore plus ridicule.

Les patrons ont vite compris l'intérêt de la loi et s'empressent d'applaudir (exemple la chambre des métiers de Strasbourg).

Ils vont pouvoir embaucher des « petits jeunes » pour un salaire dérisoire et revenir au bon vieux temps avec des contrats d'apprentissage nous imposant « respect et obéissance » au « maître ». Enfin des ouvriers qui travaillent et ne peuvent pas revendiquer. Une bonne affaire pour eux !

Par ce projet, Royer et le gouvernement veulent se faire bien voir des petits patrons mais ils font aussi la politique dont a besoin le patronat.

LA POLITIQUE DES PATRONS

Ce dont ont besoin les patrons c'est d'un nombre limité de travailleurs très qualifiés et d'une masse d'OS interchangeables formés à la hâte et sous payés. La formation des ouvriers revient moins cher et permet une main d'œuvre bon marché et adapté aux besoins immédiats des patrons.

Quand les besoins changent, on

change d'ouvriers, on les envoie se faire recycler !

Les patrons ont ainsi des ouvriers sous-payés (pas chers !) à qui on peut brandir la menace du licenciement pour inadaptation pour qu'ils soient dociles !

Voilà pourquoi Fontanet multiplie les sections d'apprentissage avec un mélange de stages en usine et de cours en CET : le stage en usine est noté par le patron ! Alors... pour être bien noté, il faut bien travailler (produire !) et être bien vu (fermer la gueule !) ... être un mouton docile !

Voilà pourquoi le gouvernement favorise le centre de formation directement patronale et promet de gros crédits à l'enseignement privé (patronal).

Par la suppression de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, Royer veut nous placer sous la coupe directe des patrons !

- NON A LA REPRESSION !

Depuis les mobilisations Debré, Pompidou, Messmer, Fontanet, Royer veulent serrer la vis aux jeunes des collèges et lycées.

Alors on découpe la préparation du CAP et du BEP en rondelles (unités capitalisables). On multiplie les obstacles pour mieux éliminer les « indésirables ». Avec la loi Royer, on ramène la scolarité obligatoire à 14 ans et on supprime cette garantie élémentaire des collégiens et lycéens contre la répression (tu ne peux pas être viré si tu a moins de 16 ans).

C'est une attaque contre l'ensemble de la jeunesse.

Pour les apprentis placés dès 14 ans sous la coupe des patrons, c'est la surexploitation.

Pour les collégiens et lycéens, c'est la menace permanente du renvoi déguisé en « orientation vers la vie active ».

Camarade du Technique, nous sommes tous concernés. Avec toute la jeunesse, mettons en échec le projet de loi scélérate de Royer.

EAU RACISME!

ministres Gorse-Fontanet menace plusieurs milliers d'entre eux d'expulsion et enchaîne les autres à un emploi sans possibilités d'en changer.

* Qui mène ces campagnes racistes ?

A Marseille, le soi-disant comité de défense des Marseillais qui prétend s'être créé à la suite du meurtre d'un conducteur de bus pour « nettoyer la ville de la pègre étrangère » a son siège rue de la Beausset, siège également du mouvement fasciste Front National dont les militants sont ceux d'Ordre Nouveau déjà nommé.

C'est ce même mouvement qui tenant le meeting raciste de la Mutualité à Paris le 21 juin s'est heurté à une contre-manifestation de masse d'anti-fascistes visant à interdire une réunion aussi scandaleuse.

Aujourd'hui Ordre Nouveau, les groupes de choc UDR, SAC et CDR, le syndicat fasciste CFT mènent, la main dans la main, une campagne contre les travailleurs immigrés, essayant d'entraîner la population dans de véritables actions de lynchage, multipliant les provocations et les agressions.

SI LE GOUVERNEMENT LEUR LAISSE LE CHAMP LIBRE, C'EST QU'IL A SES RAISONS

Depuis plusieurs mois, les travailleurs immigrés ne se laissent plus exploiter en silence mais commencent à s'organiser et à mener des luttes exemplaires comme à Pennaroya, ou Renault pour les OS.

Les immigrés refusaient le rôle que leur assigne le gouvernement, de main d'œuvre

bouche-trou, facile, qui ne bronche pas.

Les immigrés constituent une part intégrante de la classe ouvrière. Or après le mouvement de la jeunesse et les grèves ouvrières du printemps dernier, il n'y a pas eu de « trêve sociale » cet été : ce furent LIP et le Larzac. La rentrée s'annonce difficile et le gouvernement craint pour son avenir. En laissant se développer le racisme il espère diviser les travailleurs immigrés et français pour briser la combativité ouvrière.

FRANCAIS - IMMIGRES MEME COMBAT

Face à un gouvernement qui lâche ses groupes parallèles CDR, SAC, CFT qui interdit la Ligue Communiste parce qu'elle combat le racisme, qui réprime les militants politiques et syndicaux, qui expulse les immigrés, luttant simplement pour leurs droits, la solidarité doit être plus large.

Le gouvernement cherche à diviser par le racisme, il faut être unis pour lui résister victorieusement.

Tous les ouvriers quelle que soit leur nationalité subissent la même exploitation, le même chômage, les mêmes cadences infernales, la même répression anti-syndicale.

Face à un régime d'exploiteurs, seule la classe ouvrière unie pourra l'emporter.

**Halte au racisme
Non aux expulsions
Français-immigrés solidarité, même combat !**

on n'a pas oublié le printemps!

Après la formidable lutte de la jeunesse au mois de Mars l'année passée, quelque chose a changé dans nos CET et lycées techniques, plus rien n'était comme avant. Pendant ce mois de mars 1973, nous avons fait grève, nous avons pu nous réunir afficher et discuter librement. Mais ces droits d'afficher, de se réunir, on ne nous les a pas accordés, nous les avons pris. L'administration ne pouvait s'y opposer, car face à toute la jeunesse, elle ne pouvait rien faire.

De même, à la fin de l'année, l'administration n'a pas osé s'attaquer à ces droits que nous avons conquis, par peur de provoquer une nouvelle mobilisation.

Mais à la rentrée, l'administration, sur les ordres du ministre va essayer de rétablir la situation d'avant mars 73. Déjà Messmer et Fontanet ont fait des

déclarations contre les libertés d'expression dans les CET et lycées.

Nous devons nous opposer à ce retour de la discipline de caserne, ne laissons pas l'administration interdire les réunions et l'affichage. Aucun de nos camarades ne doit être exclu pour des raisons politiques.

Nous devons aussi imposer le droit de nous organiser en comité pour défendre nos revendications concernant les conditions d'étude dans le CET.

Dés maintenant, à la rentrée, nous maintiendrons la liberté d'expression en organisant des discussions sur Lip et en préparant la marche sur Besançon.

Liberté d'expression dans les CET ! Plus jamais la discipline de caserne comme avant mars 73 ! Ce n'est qu'un début, continuons le combat !